

Compostage des ordures ménagères dans la ville de Dschang

Pays	Cameroun
Bénéficiaire	ERA
Montant total du projet	98 890 €
Montant de la subvention FFEM	48 712 € (49%)
Partenaires financiers	ERA (17 288 €), CEFREPADE (14 905 €), Commune de Dschang (17 981 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	29 janvier 2010

Contexte

La ville de Dschang à l'ouest du Cameroun compte 220.000 habitants.

Comme la plupart des grandes métropoles africaines, celle-ci est actuellement confrontée à un important problème de gestion des déchets ménagers. Un service de collecte des déchets est en place mais celui-ci ne permet à l'heure actuelle de collecter et mettre en décharge qu'environ un tiers du total des déchets produits.

Des études ont montré que 90% des 50 tonnes de déchets produits quotidiennement étaient fermentescibles. En conséquence, la fermentation des déchets en anaérobie sur les lieux de décharge est aujourd'hui à la base d'importantes émissions de méthane, gaz à effet de serre aux conséquences 21 fois plus néfastes que le CO₂.

Objectifs

Le projet mis en place par l'association Environnement Recherche Action au Cameroun (ERA-Cameroun) vise à :

- Diminuer la quantité totale de déchets ménagers mis en décharge et ainsi à améliorer les conditions de vie des populations et le fonctionnement à long terme de la décharge,
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre issus de la fermentation des déchets,
- Améliorer la qualité des sols situés aux alentours de la ville et augmenter les rendements agricoles dans la commune,
- Répliquer ce projet pilote et ces activités dans de nouvelles zones de la commune.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- La mise en place d'une unité de compostage dans le quartier de Ngui (3.000 habitants), avec l'objectif de traiter 500 tonnes de déchets par an après la période de rodage. Les caractéristiques techniques des déchets entrants ainsi que du compost, les résultats financiers et économiques seront capitalisés en vue d'une extension éventuelle du programme ;
- La mise en place d'unités de compostage domestique dans 500 ménages, dont 100 seront subventionnés, permettant de traiter également 500 tonnes par an. Des formations relatives à l'utilisation de ces unités de compostage domestiques seront mises en place ;
- La vulgarisation de l'usage du compost en agriculture périurbaine, avec la mise en place de parcelles témoins ;
- La réalisation d'une étude de faisabilité de la valorisation des émissions évitées de Gaz à Effet de Serre (GES) sur le marché volontaire du carbone.



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Emmanuel NGNIKAM

emma_ngnikam@yahoo.fr

www.era-cameroun.com